

Département de la Dordogne
DOSSIER D'INVENTAIRE
PETIT PATRIMOINE RURAL BÂTI DU PÉRIGORD

CONSEIL GÉNÉRAL
Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et d'Environnement de la Dordogne
(C.A.U.E. 24).

LA PIERRE ANGULAIRE
Génération mouvement
Fédération de la Dordogne
(Association loi de 1901)



Arrondissement : Périgueux
Canton : Périgueux nord-est
Commune : Château-l'Évêque
Lieu-dit : le bourg
Édifice : Puits
DOSSIER n°

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Carte IGN : extraite de Géo Portail

Longitude (référée au méridien international) :

0,685726°

Latitude Nord :

45,245745°

Altitude :

114 m



LOCALISATION CADASTRALE

Cadastre extrait de www.cadastre.gouv, à jour en CDIF le 24/01/2017, sur le site le 07/04/2017

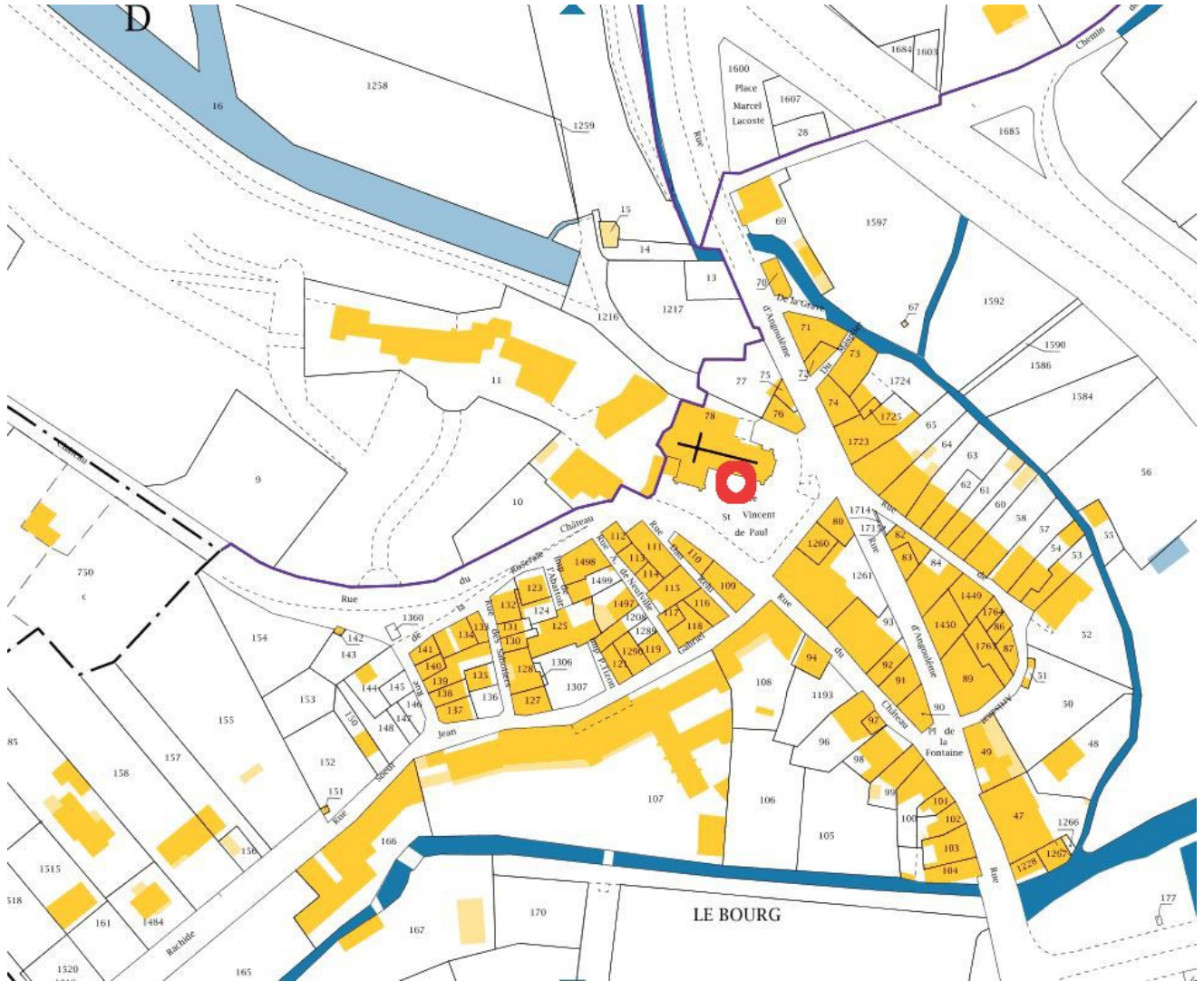
Échelle d'origine : 1/1250

Section : D

Feuille n° D1

Parcelle n° Dp/78 - Superficie : Nature : place publique

Propriétaire : la commune



LOCALISATION CADASTRALE ANCIENNE

Cadastre en date de : 1828

Échelle d'origine : 1/2500

Section : D dite du Château

Feuille n° D2

Parcelle n° non numérotée

Superficie :

Nature :

Propriétaire :



En bleu (parcelle 851), l'ancienne église (chapelle du château)

En beige, les parcelles achetées par la mairie en 1874 pour permettre la reconstruction de l'église

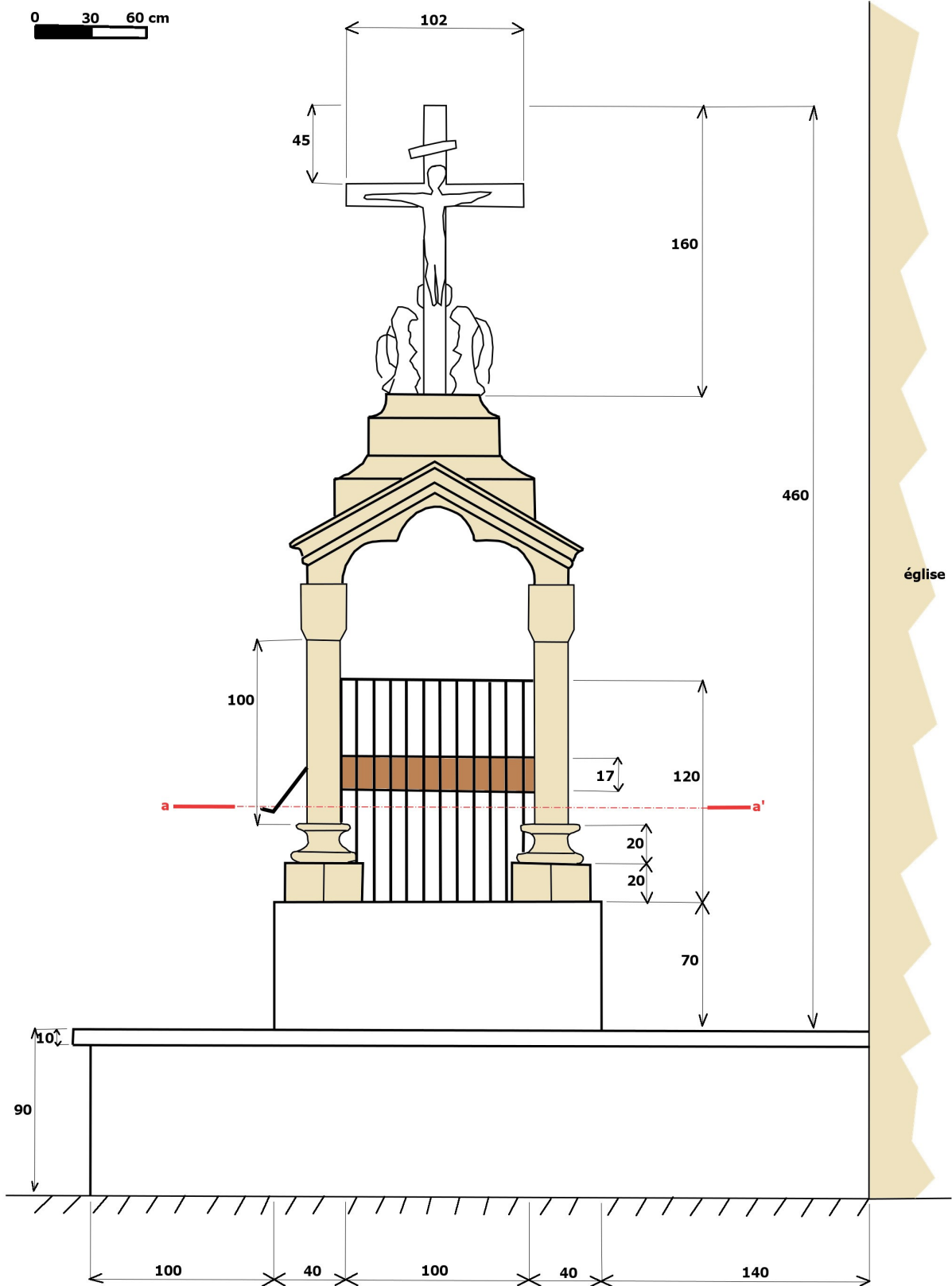
Le cercle rouge indique l'emplacement probable du puits actuel.

En 1828, les propriétaires étaient :

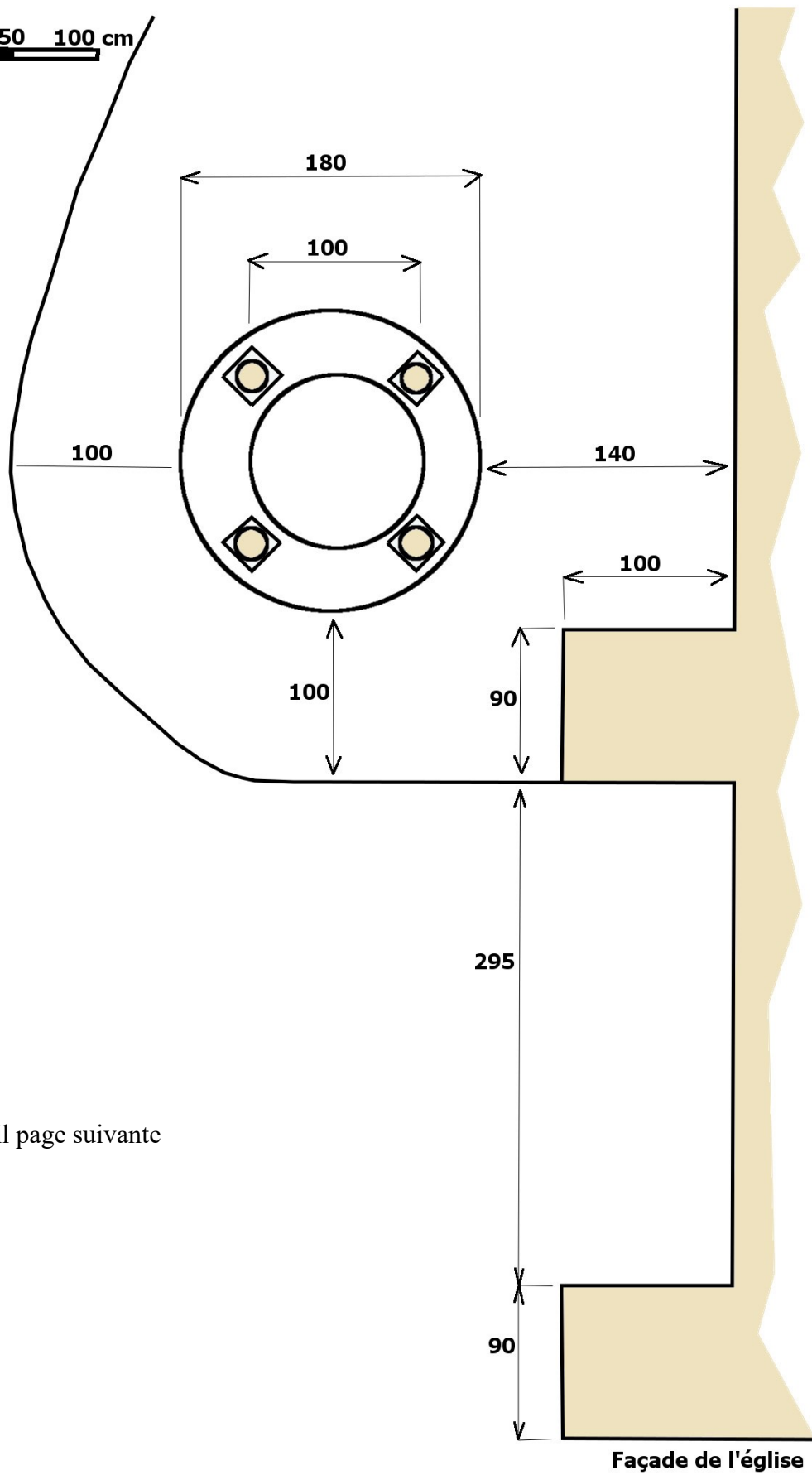
- n°844, jardin, 4,10 ares : André Pauliac, menuisier
- n°849, jardin, 1,60 ares ; 850, maison et parc, 0,40 ares ; 854, maison et cour, 1,80 ares : Jérôme Seillac
- n°853, maison, bâtiments ruraux et cour, 5,20 ares : Guichard Juliette et héritiers
- n°855, maison et bâtiments ruraux, 2 ares : François Pugnet

DESCRIPTIF GRAPHIQUE

Elévation est

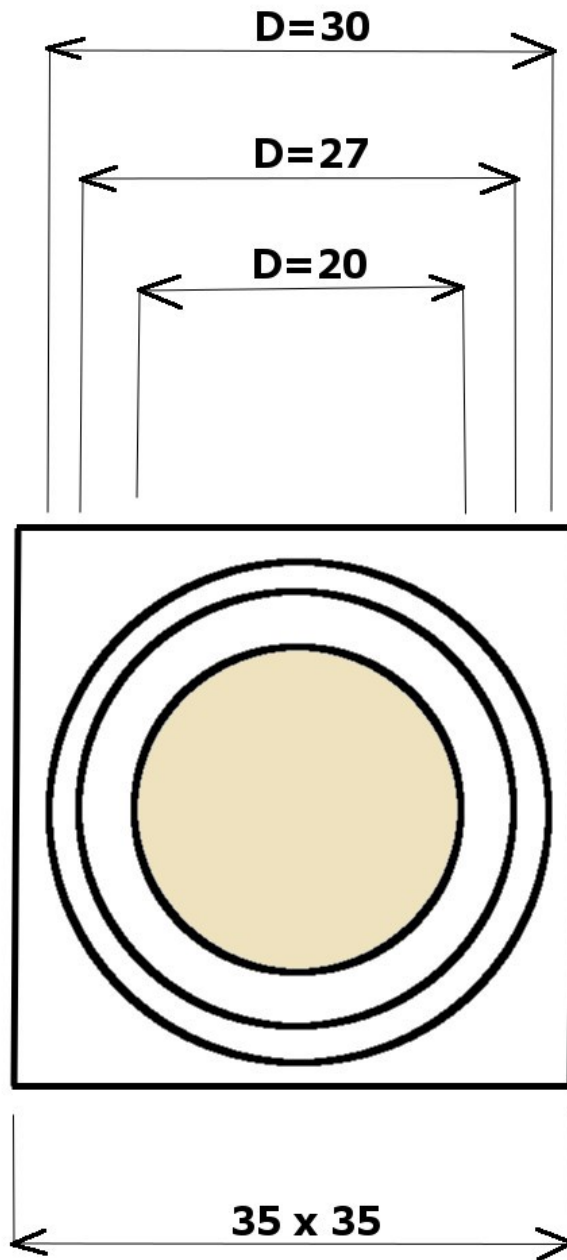
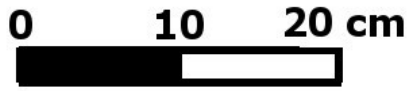


Coupe aa'



Voir détail page suivante

Détail coupe aa' (colonne)



DESCRIPTIF ECRIT

Cet édifice est situé devant le mur sud de l'église de Château l'Evêque, sur une plateforme soutenue par un mur en moellons cimentés côté est d'environ 80 cm de haut et de plain-pied avec le sol herbu côté ouest.

Il se compose de trois parties : le puits proprement dit, une toiture en pierre soutenue par 4 piliers et une croix en fonte surmontant le tout.

Le puits, en pierres de taille appareillées, est circulaire, d'un diamètre d'1 m 80 et une hauteur de 70 cm. A l'intérieur, pour ce que nous avons pu en voir, il est construit sur une grande hauteur. Sa profondeur totale n'a pu être mesurée, mais l'eau se trouvait à 9,60 m. L'ouverture est protégée par une grille circulaire d'environ 1m25 de haut, encastrée entre les piliers du toit.

Les 4 piliers supportant le toit sont posés sur la margelle du puits. Ce sont des colonnes circulaires reposant sur une base formée successivement d'un parallépipède carré bas (20 cm de haut, 35 cm de côté), d'un talon renversé et d'un tore semi-circulaire. Elles sont surmontées d'un chapiteau cubique dont la base est chanfreinée.

Le toit est formé de 4 frontons triangulaires moulurés (cavet droit, puis tore) au-dessus des façades découpées en trèfle avec le bord mouluré en tore.

Au-dessus se trouve le socle en pierre de la croix : un cavet renversé, un bloc droit, puis un second cavet renversé au-dessus duquel la croix est fixée.

La croix est en fonte moulée avec un Christ, un Titulus et un ange agenouillé de chaque côté du pied. Le Christ est face à l'est.

DESCRIPTIF PHOTOGRAPHIQUE





Photo aérienne (Géo portail)



HISTORIQUE ET SOURCES DOCUMENTAIRES

Disons tout de suite que ce puits ne figure sur aucun plan ni document permettant de le dater. On peut seulement faire des suppositions.

Avant la révolution, l'église paroissiale de Château-l'Evêque était celle de Preyssac d'Agonac. Château-l'Evêque possédait seulement la chapelle du château, dédiée à saint Julien, dans laquelle saint Vincent de Paul fut ordonné prêtre le 23 septembre 1600.

Après la Révolution, le siège de la paroisse fut transféré à Château-l'Evêque, Preyssac devenant une annexe.

Fin 1870, un jeune curé dynamique, l'abbé Granger, prit ses fonctions dans la paroisse et lança le projet de reconstruire l'église devenue vétuste et trop petite. Il fut secondé dans ses efforts par la municipalité et le Supérieur général des Filles de la Charité qui venaient de fonder un établissement non loin de l'église.

Pour construire une église plus grande et lui donner du dégagement, il fallut supprimer quelques-unes des maisons situées à proximité. Le 2 janvier 1874, le conseil municipal vota l'achat à l'amiable des maisons nécessaires. Et le 25 mai 1874, il accepta la délibération du Conseil de Fabrique qui demandait à gérer seul la construction de l'église et à percevoir les subventions attribuées au projet. La première pierre fut posée le 23 septembre 1874, jour anniversaire de l'ordination de saint Vincent de Paul et l'église bénie (inaugurée) la nuit de Noël 1875. Elle fut placée sous le double vocable de saint Julien et saint Vincent de Paul.

Notre supposition est que le puits existait avant cette reconstruction, entre les maisons existantes à cet endroit, mais que la toiture et la croix y ont été ajoutés postérieurement.

Sources orales :

Sources écrites :

AD24, 12 O 137

AD24, E DEP 392, délibérations du Conseil municipal 18 et 25 janvier, 25 mai 1874

La Vie de Château N°43, 1989, et 9 (date inconnue)

NB : il n'a pas été possible de consulter les Archives diocésaines, l'archiviste étant gravement malade et, apparemment, pas remplacé

**DEVENIR DE L'ÉDIFICE
OBSERVATIONS ET SUGGESTIONS DU RÉDACTEUR**

L'édifice est en excellent état.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS**Noms et prénoms des rédacteurs**

Catherine Schunck (antenne de Périgueux)

Dossier achevé le : 5 mai 2017

